

Surveillance sanitaire en Rhône-Alpes

Point de situation n° 2011/23 du 18 août 2011

Page 2 | Les Maladies à Déclaration Obligatoire | Les méningites virales |

Page 3 | La varicelle |

Page 4-5 | Les indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité |

| Situation en Rhône-Alpes |

- L'activité liée à la varicelle continue de diminuer, que ce soit du côté des associations SOS Médecins ou des médecins généralistes, ce qui est conforme aux tendances saisonnières pour cette maladie, dont l'incidence est plus faible l'été.
- Le nombre de passages aux urgences pour méningites virales, qui a connu une augmentation très marquée au mois de juin, semble avoir retrouvé des valeurs comparables à l'année précédente.
- Le nombre de cas de rougeole signalés à l'ARS a connu une diminution importante à partir du 25 juillet 2011.
- Dans la région, de fortes chaleurs sont prévues cette semaine. Toutes les informations relatives à cette vague de chaleur sont accessibles sur les sites de l'ARS (www.ars.rhonealpes.sante.fr) et de l'InVS (www.invs.sante.fr).

| Sources de données |

- les données agrégées d'activité collectées sur le serveur régional de veille et d'alerte « **Oural** » renseigné quotidiennement par l'ensemble des services d'urgence et des Samu de la région Rhône-Alpes (nombre de passages aux urgences, nombre d'affaires traitées par les Samu) ;
- les données sur les diagnostics issues du dispositif de surveillance **SurSaUD®** regroupant les services d'urgences des hôpitaux participant au réseau **Oscour®** (Organisation de la surveillance coordonnée des urgences) et les associations **SOS Médecins** ;
- les données de mortalité issues des **services d'Etat-Civil** qui transmettent en continu les déclarations de décès à l'INSEE ;
- les données de surveillance du **réseau Sentinelles** (réseau de médecins généralistes libéraux) ;
- les données sur les Maladies à Déclaration Obligatoire signalées à l'Agence Régionale de Santé Rhône-Alpes.

Remerciements au réseau Sentinelles, aux associations SOS Médecins, aux services d'urgences et SAMU, aux équipes de l'ARS chargées de la veille sanitaire, ainsi qu'à l'ensemble des professionnels de santé qui participent à la surveillance.

| Maladies à Déclaration Obligatoire (sources : déclarations reçues par l'ARS, SurSaUD®) |

Nombre de MDO par type et par semaine de survenue du 04/07/2011 au 14/08/2011 en Rhône-Alpes (hors tuberculose, VIH et Hépatite B)

Maladie	S27	S28	S29	S30	S31	S32	Total
Hépatite A aiguë	1						1
Infection Invasive à Méningocoque	1			2	1		4
Légionellose	3	4	12	7	2		28
Listériose	1	1		1	1		4
Rougeole	15	12	17	3	7	3	57
Toxi-Infection Alimentaire Collective	3	2	6	5	2	3	21

Données provisoires non encore validées par l'InVS

Le nombre de cas de rougeole continue à diminuer, notamment à partir du 25 juillet 2011.

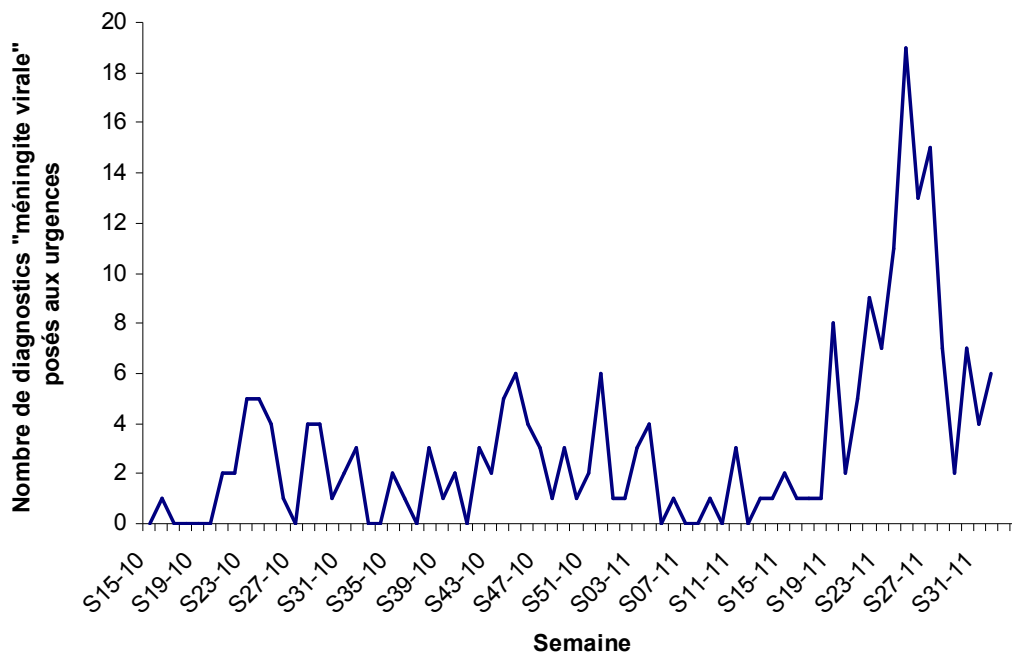
Sur la période, le nombre de cas de légionellose diminue également à partir de cette date, après avoir connu une augmentation en semaine 29 (du 18 au 24 juillet).

Les Maladies à Déclaration Obligatoire sont signalées aux médecins de la CRVGS (Cellule Régionale de Veille et Gestion Sanitaire) dans chaque Délégation Territoriale de l'ARS par les cliniciens et biologistes qui les suspectent ou les diagnostiquent. Les équipes de la CRVGS transmettent les déclarations reçues à l'Institut de veille sanitaire et mettent en place les mesures de contrôle nécessaires.

Les maladies les plus fréquemment signalées, à l'exception de la tuberculose, pendant les 6 dernières semaines sont présentées dans le tableau ci-contre. Ces données sont provisoires, du fait d'éventuels délais de transmission de déclarations à l'ARS.

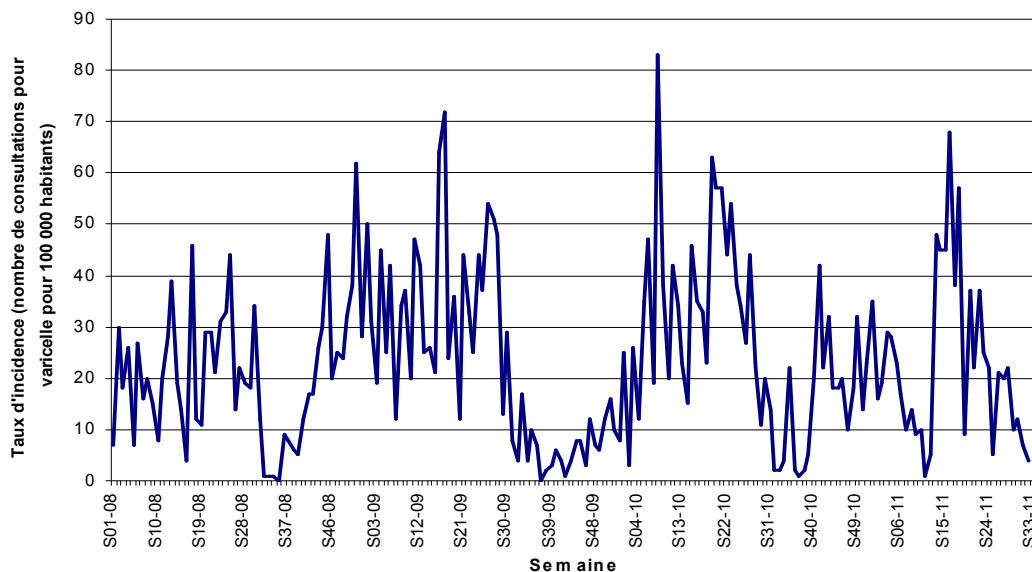
| Méningites virales (source : SurSaUD®) |

Diagnostiques de méningites virales posés dans 30 services d'urgences de Rhône-Alpes du 12/04/2010 au 14/08/2011



Le pic épidémique de méningites virales observé en semaine 25 (du 20 au 26 juin) semble être dépassé et le nombre de passages aux urgences pour cette pathologie a retrouvé des valeurs comparables à la même période de l'année précédente.

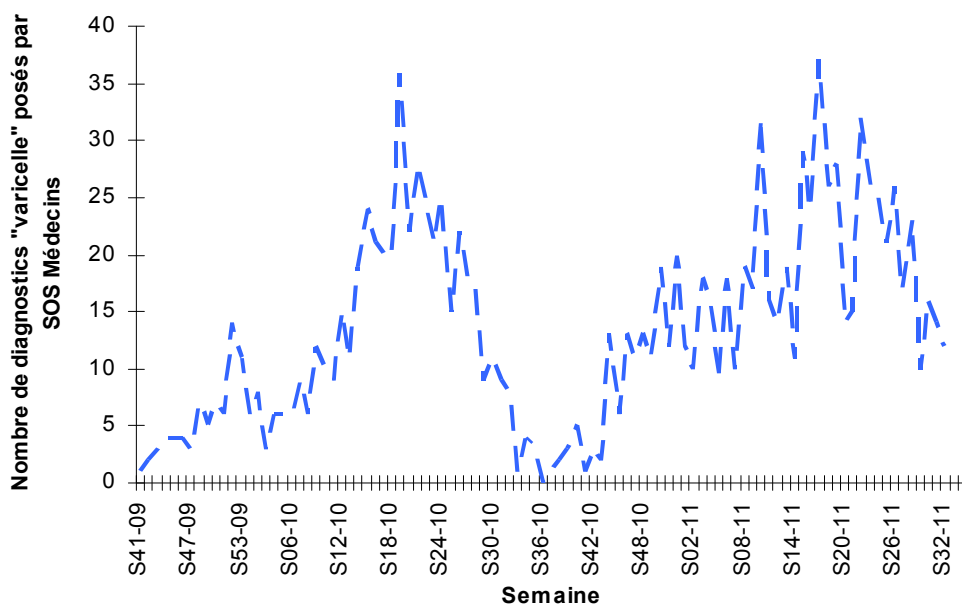
Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles du 31/12/2007 au 14/08/2011



Incidence des consultations pour varicelle en Rhône-Alpes estimée par le réseau Sentinelles du 18/07/2011 au 14/08/2011

	semaine			
	S29	S30	S31	S32
Nombre estimé de consultations	617	715	424	232
Taux pour 100 000 habitants	10	12	7	4

Diagnostics de varicelle posés par les associations SOS Médecins de Grenoble, Saint Etienne, Lyon et Annecy du 05/10/2009 au 14/08/2011



L'activité liée à la varicelle continue de diminuer, que ce soit du côté des associations SOS Médecins ou des médecins du réseau Sentinelles. La diminution est plus marquée à partir de la semaine 31 (à partir du 1er août). Cela est conforme aux tendances saisonnières pour cette maladie, dont l'incidence est plus faible l'été.

En Rhône-Alpes 55 médecins généralistes en moyenne participent à la surveillance continue d'indicateurs (soit 0,6 % des médecins généralistes libéraux), dans le cadre du **réseau Sentinelles**.

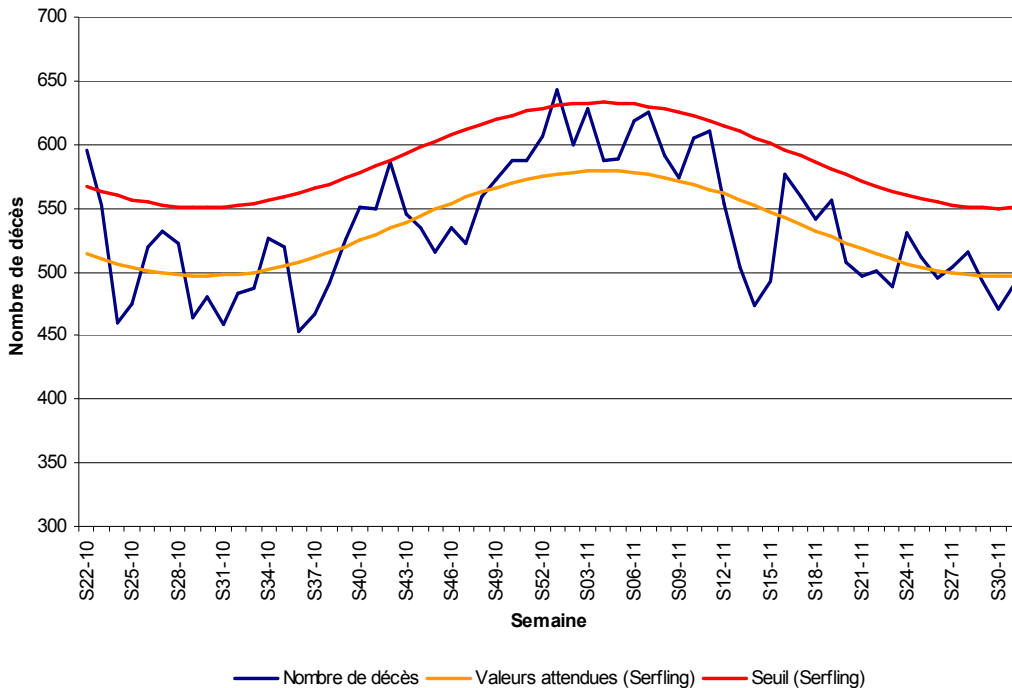
A partir des nombres de cas diagnostiqués par les médecins du réseau, des estimations d'incidence des pathologies surveillées sont réalisées et publiées chaque semaine (bulletin Sentiweb-Hebdo disponible sur : <http://websenti.u707.jussieu.fr/sentiweb/>).

La définition retenue par le réseau Sentinelles pour le diagnostic de varicelle vue en consultation est la suivante : éruption typique (érythémato-vésiculeuse durant 3-4 jours, prurigineuse, avec phase de dessiccation) débutant de façon brutale, avec fièvre modérée (37,5°C - 38°C).

En Rhône-Alpes, il existe 5 associations SOS Médecins situées à Grenoble, Saint-Etienne, Lyon, Chambéry et Annecy. SOS Médecins Chambéry ne code pas les diagnostics, d'où l'absence de données pour cette association.

**| Indicateurs non spécifiques de morbidité et mortalité
(sources : SurSaUD[®], serveur « Oural », services d'Etat-Civil) |**

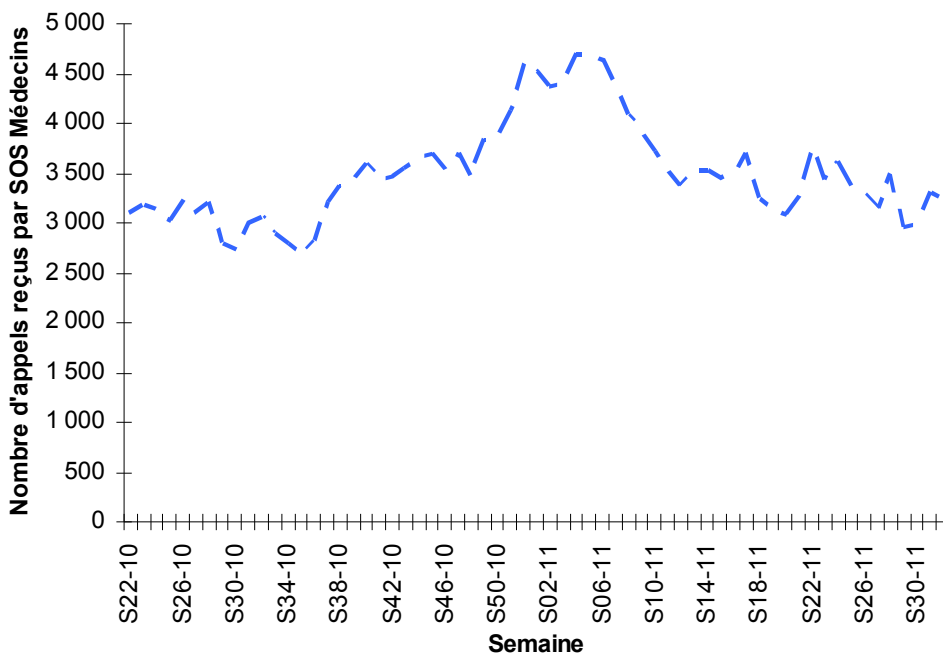
Nombre hebdomadaire de décès, toutes causes, enregistrés dans les services d'Etat-Civil de 65 communes informatisées en Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 14/08/2011 (attention : la semaine du 8 au 14 août est manquante car incomplète)



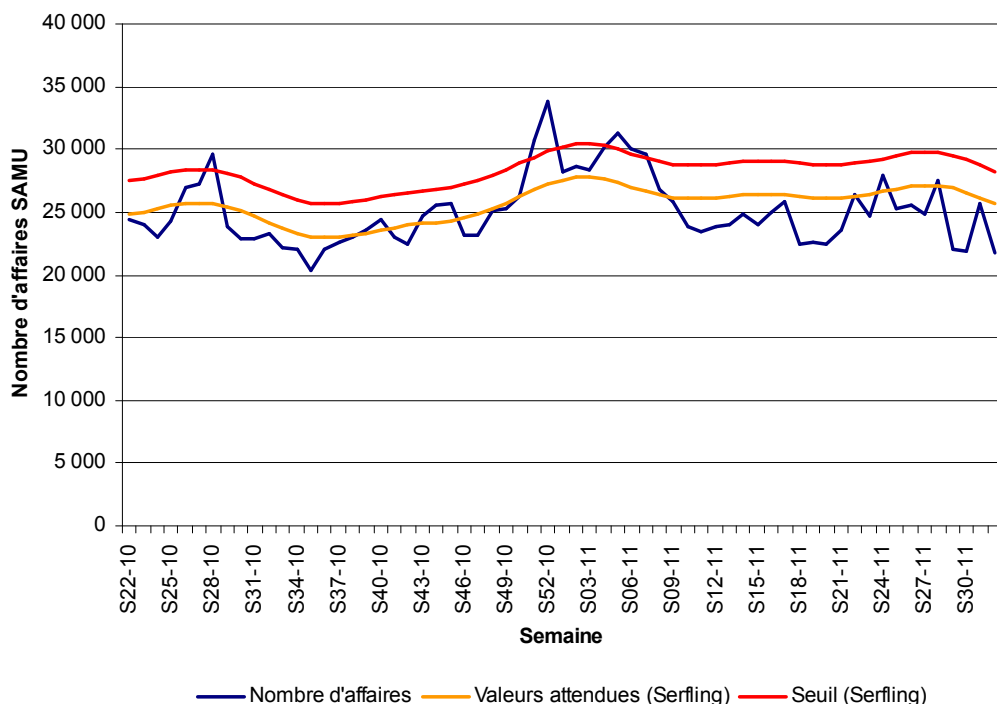
65 services d'état civil de Rhône-Alpes saisissent sur un serveur de l'INSEE les décès survenus sur leur commune. Les communes les plus grandes et celles où sont localisés les grands centres hospitaliers sont informatisées, notamment :

- Belley, Bourg-en-Bresse et Viriat dans l'Ain ;
- Annonay et Aubenas dans l'Ardèche ;
- Montélimar, Romans-sur-Isère et Valence dans la Drôme ;
- Bourgoin-Jallieu, Grenoble et La Tronche dans l'Isère ;
- Roanne et Saint-Etienne dans la Loire ;
- Bron, Lyon et Villeurbanne dans le Rhône ;
- Chambéry en Savoie ;
- Ambilly, Annecy et Thonon-les-Bains en Haute-Savoie.

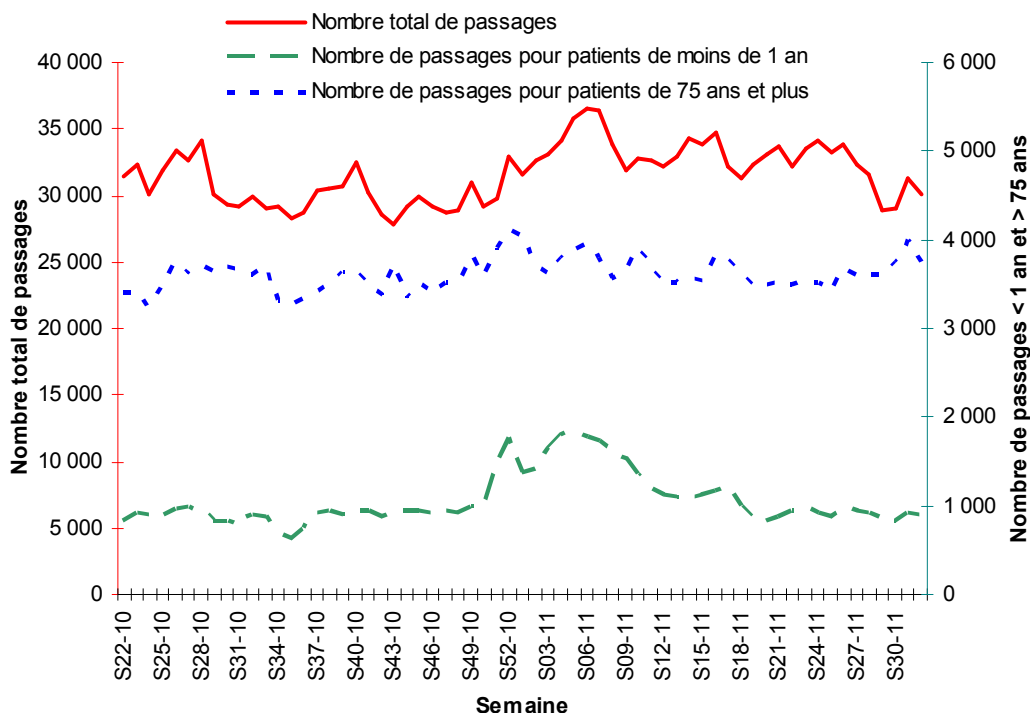
Nombre hebdomadaire d'appels codés par les 5 associations SOS Médecins de Rhône-Alpes, du 31/05/2010 au 14/08/2011



Nombre hebdomadaire d'affaires traitées par les 9 SAMU de Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 14/08/2011



Nombre hebdomadaire de passages dans les 70 services d'urgences de Rhône-Alpes du 31/05/2010 au 14/08/2011



Aucune activité particulière n'est mise en évidence cette semaine.

La région Rhône-Alpes compte 70 services d'urgence et 9 SAMU qui renseignent quotidiennement leur volume d'activité sur le serveur « Oural ».

Directrice de la publication :

Dr Françoise WEBER,
directrice générale de l'InVS

Rédacteur en chef :

Olivier Catelinois, responsable de la CIRE
Rhône-Alpes

Comité de rédaction :

Geneviève Dennetière
Coralie Gasc
Laurène Peckeu
Marion Sindezingue

Diffusion :

CIRE Rhône-Alpes
ARS Rhône-Alpes
129, rue Servient
69 418 LYON Cedex 03
Tel : 04 72 34 31 15
Fax : 04 78 60 88 67
Mail :
ars-rhonealpes-cire-alerte@ars.sante.fr

www.invs.sante.fr
www.ars.rhonealpes.sante.fr